



Vernay

Nom : Vernay  
 Prénoms : Jean Romain Surnoms : \_\_\_\_\_

Numéro matricule du recrutement : 922 F  
 Classe de mobilisation : 1913

**ÉTAT CIVIL.**

Né le 7 juillet 1894, à Cherbourg, canton \_\_\_\_\_, département d' Orne, résidant à \_\_\_\_\_, canton d' \_\_\_\_\_, département d' \_\_\_\_\_, profession d' Etudiant, domicilié à Roumanville sous Forêt d'Arad, France.

**SIGNALEMENT.**

Cheveux chât cl., Yeux bleus  
 Front  moyen, Nez rectiligne  
 Visage oval, Renseignements physiologiques complémentaires : \_\_\_\_\_

Taille : 1 mètre 67 centimètres.  
 Taille rectifiée : 1 mètre \_\_\_\_\_ centimètres.  
 Marques particulières : \_\_\_\_\_

Degré d'instruction : \_\_\_\_\_

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	AU CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active. <u>Ecole spéciale N° 2 de 3<sup>e</sup> Rég. d'Infanterie</u>		<u>1920</u>
<u>37<sup>m</sup> Rég. d'Infanterie</u>		<u>323</u>
<u>95<sup>e</sup> Rég. d'Infanterie</u>		<u>12717</u>
<u>56<sup>e</sup> Rég. d'Infanterie</u>		<u>14018</u>
<u>194<sup>e</sup> Rég. d'Infanterie</u>		
<u>9<sup>m</sup> Rég. de Louviers</u>		
Disponibilité et réserve de l'armée active.		
Armée territoriale et sa réserve.		

**DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS.**

Engagé volontaire pour huit ans à la mairie d'Alger le 27 Octobre 1913 au titre de l'Ecole spéciale Militaire de St-Etienne au corps le 8 Novembre 1913. Promu au grade de sous-lieutenant par décret du 15 Août 1914 affecté au 37<sup>m</sup> Régiment d'Infanterie par Décision N° du même jour affecté au 37<sup>m</sup> Rég. d'Infanterie par Décret du 15 août 1914. Payé des contrôles de l'école le 2 août 1914.

Passé au 95<sup>e</sup> Rég. d'Infanterie le 15 mars 1915. Carrière au C. de M. le 15 mars 1915. Destiné par jugement du Conseil de Guerre de la 15<sup>e</sup> D. d'Infanterie le 24 juillet 1915. Licencié par mesure disciplinaire au 56<sup>e</sup> Rég. d'Infanterie le 25 juillet 1915. Muté au C. de M. le 25 juillet 1915. Carrière au C. de M. le 25 juillet 1915. Promu capitaine le 21 janvier 1916. Licencié au 194<sup>e</sup> Rég. d'Infanterie le 27 nov. 1916 (O. M. N. N. 16415) le 27 oct. 1916. Carrière au C. de M. le 27 nov. 1916. Muté le 1<sup>er</sup> nov. 1916. Licencié au 9<sup>m</sup> Rég. de Louviers le 10/11/1919.

Se retire à Paris le 15 avril 1921.

Passé pour chang. de domicile dans la subdivision de la Seine (Paris) le 15 avril 1921.

Attache dans la réserve au 9<sup>e</sup> Régiment de Louviers le 10 novembre 1921. Promu officier d'administration de 3<sup>e</sup> classe au cadre auxiliaire de l'intendance par décret du 22-4-1922 (P. M. du 28-7-1922) (P. M. du 4-9-1922) affecté à la subdivision d'origine le 16 septembre 1922. Promu attaché de 2<sup>e</sup> classe par décret du 28 août 1923 (P. M. du 2 septembre 1923).

Passé à la 14<sup>e</sup> Région par son ordre du 31 janvier 1924 (P. M. du 1<sup>er</sup> janvier 1924). Promu attaché de 1<sup>re</sup> classe à compter du 2<sup>e</sup> juillet 1926 (P. M. du 22 juillet 1926). P. M. du 1<sup>er</sup> octobre 1926. Placé hors cadres par application de l'art 18 de la loi du 8 février 1924 et classé en affectation spéciale au titre de la 14<sup>e</sup> Région et du Tableau P. M. du 9-11-1928 (P. M. du 11-11-1928).

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.			D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.
Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	
15 avril 1921	Paris R de Sevres (6 <sup>e</sup> Arr <sup>t</sup> )		

PÉRIODES D'EXERCICES.	RÉSERVE		EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
	1 <sup>re</sup> dans l	2 <sup>e</sup> dans l	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale	
Supplémentaires	_____ dans l _____	_____ dans l _____				
Armée territoriale.	1 <sup>re</sup> dans l _____	Supplémentaires _____ dans l _____				
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du _____	Du _____				

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Vernay

Nom : **Vernay**  
 Prénoms : **Jean Romain** Surnoms : \_\_\_\_\_

Numéro matricule du recrutement : **922 F**  
 Classe de mobilisation : **1913**

**ÉTAT CIVIL.**

Né le **7 juillet 1894**, à **Cherbourg**, canton \_\_\_\_\_, département d' **Orne**, résidant à \_\_\_\_\_, canton d' \_\_\_\_\_, département d' \_\_\_\_\_, profession d' **Etudiant**, domicilié à **Rouen** chez **son père** et d' **Paradis, Jeanne Louise**.

**SIGNALEMENT.**

Cheveux **chât. cl.**, Yeux **bleus**  
 Front **large**, Nez **rectiligne**  
 Visage **ovale**, Renseignements physiologiques complémentaires : \_\_\_\_\_  
 Taille : 1 mètre **65** centimètres.  
 Taille rectifiée : 1 mètre \_\_\_\_\_ centimètres.  
 Marques particulières : \_\_\_\_\_

Degré d'instruction : \_\_\_\_\_

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active. <i>Ecole Spéciale N° 2 de St Cyr</i>		1920
<i>37<sup>me</sup> R. d'Infanterie</i>		923
<i>95<sup>me</sup> Rgt. d'Infanterie</i>		12417
<i>56<sup>me</sup> Rgt. d'Infanterie</i>		14018
Disponibilité et réserve de l'armée active. <i>194<sup>me</sup> Rgt. d'Infanterie</i>		
Armée territoriale et sa réserve. <i>officier</i>		

**DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS.**

1914/922

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.**

Datos.	Communes.	Subdivisions de région.	DOMICILE DE RÉSIDENCE.
15 avril 1921	Paris	Rd de Sevres (6 <sup>e</sup> Arr <sup>t</sup> )	

**ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.**

Condamné par le conseil de guerre de la 16<sup>e</sup> D.I. le 24 juillet 1915 à la peine de la destitution pour "coupable du délit de ne pas s'être rendu à son poste en cas d'alerte, pendant de guerre aux armées", amnistié *libéré*.

CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
1 <sup>re</sup> Armée du 1 <sup>er</sup> août 1914 au 1 <sup>er</sup> octobre 1914 2 <sup>e</sup> Armée du 1 <sup>er</sup> octobre 1914 au 9 décembre 1914 1 <sup>re</sup> Armée du 10 décembre 1914 au 24 juillet 1915 1 <sup>re</sup> Armée du 25 juillet 1915 au 1 <sup>er</sup> septembre 1915 2 <sup>e</sup> Armée du 2 septembre 1915 au 16 septembre 1915	Cité à l'ordre de l'armée le 25 août 1914 "pour officier très courageux le 24 août 1914" "est allé chercher dans un violent tir" "l'engagement au de ses hommes parvenant" "à leur mettre dans un fait fort avancé" "dans de guerre aux armées".

PÉRIODES D'EXERCICES.	ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
Réserve... 1 <sup>re</sup> dans l' _____, du _____ au _____ 2 <sup>e</sup> dans l' _____, du _____ au _____ Supplémentaires dans l' _____, du _____ au _____ Armée territoriale. 1 <sup>re</sup> dans l' _____, du _____ au _____ Supplémentaires dans l' _____, du _____ au _____ Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du _____ au _____ Du _____ au _____				

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Jean Romain Vernay le 25/10/1915